

Carrières Lafarge en fin d'exploitation

Un projet proposé par ACME

Les deux carrières de Lafarge (Drap et Contes) seront en fin d'exploitation à échéance assez proche. Parallèlement, la Communauté de Communes assoie ses bases et des projets importants vont voir le jour. Pour ACME, vivre dans le Pays des Paillons est un privilège : à deux pas de Nice, accès à l'autoroute facile, nous pouvons ici bénéficier des avantages de la proximité d'une grande ville sans en subir les nuisances dans un environnement encore préservé.

Nous avons appris la prochaine fin d'exploitation des carrières (essentiellement celle de Pimian), et savons que des projets ont été évoqués : centre d'enfouissement, zone d'activités industrielles, par exemple.

ACME s'opposera bien sûr au premier projet et espère que les élus du Pays partagent ce point de vue. Une zone réservée aux activités industrielles ne nous paraît pas une très bonne idée eu égard aux transports par camions (il y en a assez sur nos routes) et aux problèmes que rencontrent les riverains des zones d'activités qui existent déjà dans le Pays (Drap, Contes et Peillon), et que jusqu'à présent personne ne semble pouvoir régler.

Notre projet :

Créer dans la carrière de Contes une zone d'activités concernant les métiers d'art (artisanat dans le sens "artiste") et de culture scientifique.

- les activités artisanales (métiers d'art) : l'idée serait de consacrer une partie importante de la carrière à des ateliers d'artistes/artisans, avec pourquoi pas également un grand atelier où pourraient s'exprimer et "se faire la main" de jeunes créateurs qui pourraient ainsi bénéficier de la richesse des échanges que le contact avec les autres apporte. Ce grand atelier aurait quelque chose à voir avec ce qui existait à l'atelier de la Lanterne ou encore la caserne des Diabes Bleus à Nice. Les métiers qui pourraient être présentes : ateliers de céramique, vitraux, peinture, sculpture, reliure, enluminures, trompe l'œil, techniques anciennes

à la chaux (fresquistes), ébénisterie, chaudronnerie et ferronnerie d'art... , audiovisuel, BD, photos, vidéo... , musiciens...etc.

Il pourrait y avoir une coopérative de vente de produits manufacturés sur place, une salle réservée à des expositions d'œuvres d'art, des espaces réservés à des démonstrations (pour attirer des jeunes vers ces métiers)...

- la culture scientifique : l'idée serait de créer un "jardin extraordinaire" dans lequel au hasard, ou pas, des déambulations, le visiteur serait interpellé par des "choses" étranges (une maison dans laquelle les règles de la gravité ne seraient plus respectées, des objets palpables mais pourtant impossibles, des illusions d'optique...) qui ont une explication scientifique. Des artistes, en relation avec les scientifiques, pourraient participer à sa conception.

Un "centre" scientifique pourrait se trouver sur place : conférences, projections de films, autres expériences amusantes, expositions, bibliothèque scientifique, boîte à questions (où les particuliers pourraient interpellier les scientifiques)....

On peut imaginer l'hébergement d'associations qui ont pour but le développement de la culture scientifique, qui pourraient éventuellement fabriquer des expositions itinérantes...

L'idée est de rendre interactive l'appropriation de la culture scientifique.

- pour rendre l'espace encore plus "culturel" on pourrait envisager un espace "branché" réservé aux rencontres plus ou moins formelles consacrées aux échanges et aux débats d'idées : genre cafés littéraires, artistiques, scientifiques.

On pourrait même (pour lier le spirituel et le matériel) envisager le débat avec dégustation gastronomique de produits du terroir (style soirées à thème).

Intérêt du projet :

Ce projet s'inscrit dans la volonté affichée du Pays de valoriser et maintenir les traditions (cf. l'agriculture, les musées, les Maisons de Pays...), de réunir les gens autour d'activités culturelles (cinéma, Jeudis de Contes, festival du Folklore, métiers d'antan, ...), de continuer et élargir l'activité de la médiathèque de Contes et de toutes les autres initiatives qui existent dans les autres villages du Pays.

Il s'agit de partage : partager des techniques, des savoir-faire, des savoirs, d'échange et peut-être de faire naître des vocations (penser au futur lycée à dominante artistique), et permettre à des artistes/artisans de trouver des espaces suffisamment grands et à un coût raisonnable pour pouvoir exercer leurs activités.

Ce projet a le mérite de permettre un partenariat Lafarge/Pays des Paillons qui serait une vitrine :

- vitrine de ce que pourrait être une "réinsertion" d'une carrière dans le paysage semi urbain,
- vitrine de ce que pourrait être le devenir d'une carrière autrement qu'un espace abandonné, ou dévolu à des activités plus ou moins polluantes (en termes de rejets, comme de bruit ou pollution visuelle ou pollution par augmentation importante des déplacements routiers). Transformer une carrière en lieu de vie.

- vitrine culturelle unique en son genre dans le département, voire en France
- vitrine environnementale par les règles urbanistiques qui seraient appliquées (notamment concernant le style des constructions, l'utilisation au maximum d'énergies renouvelables : géothermie et pompe à chaleur, solaire, utilisation de la filière bois, la revégétalisation...), en tenant compte de l'aspect esthétique
- vitrine sociale par la proposition d'espaces qui n'existent quasiment pas dans le département pour ce genre d'activités et qui proposés à des coûts raisonnables
- vitrine d'un partenariat "intelligent" entre un industriel, une Communauté de Communes et les divers autres partenaires, aussi bien en ce qui concerne les négociations d'ordre financier et immobilier qu'en ce qui concerne la participation au projet de tous ceux qui ont à voir avec : industriel, élus, citoyens, artisans, scientifiques, artistes... et les diverses associations (dont ACME)

Pour que le projet ne soit pas dénaturé : prévoir peut-être des locations plutôt que des ventes, prévoir un cahier des charges bien défini pour tous les locataires (respect des règles environnementales mais aussi des règles de voisinage) .
Le projet pourrait être "évolutif" : la gestion, en ce sens, pourrait être collective, confiée à un ensemble multipartite de responsables ou représentants.

ACME- mai 2008

pour le CA, la présidente
Nadine BROCH